



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 16/04/2024

ID : 045-214502536-20240409-D_0016_2024-BF



COMMUNE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du neuf avril deux mille vingt quatre

Département du Loiret

Arrondissement et canton
de Pithiviers

N° D0016/2024

Communauté de communes
du Pithiverais

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	16	16

Date de la convocation : 4 avril 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Vote	
Pour : 16	
Contre : 0	
Abstentions : 0	

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Étaient présents : Messieurs et Mesdames CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, RIBEAUCOURT Pascal, BARBIER Marie-Claude, LAIZEAU Boris Adjoints, BELLEC David, BORE Laura, CHAVANNEAU Frédérique, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain,IVALDI Emmanuelle, MENARD Éric, PERON Corinne, PERRETIN Jean-François

Absents excusés : Madame SURATEAU Céline pouvoirs à Monsieur LAIZEAU Boris

Absents : Monsieur LANGUILLE François – Monsieur PELLERIN Cyril

Secrétaire de séance : Madame CHARBONNIER Martine

D0016/2024 - Budget du service de l'eau – vote du compte administratif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L2313-I modifiés relatifs à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif ainsi que leur publicité,

Vu la présentation brève et synthétique retraçant les informations financières

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2023 du budget du service de l'eau de Pithiviers le Vieil fait apparaître les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	414 490.42	84 194.12
Dépenses	246 746.38	56 102.44
Résultat de l'exercice	167 744.04	28 091.68
Résultat antérieur reporté	327 018.24	154 934.50
Résultat cumulé	494 762.28	183 026.18

Considérant qu'il est constaté un résultat de clôture après intégrations des résultats antérieurs de 494 762.28 € (quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante-deux euros et vingt-huit centimes) en fonctionnement et de 183 026.18 € (cent quatre-vingt-trois mille vingt-six euros et dix-huit centimes) en investissement.

Considérant les résultats concordants du compte administratif 2023 du Président et du compte de gestion dressé par le Receveur Après avoir constaté que Monsieur le Président a quitté la séance au moment du vote, et après élection de Madame CHARBONNIER en qualité de présidente de séance.

LE CONSEIL MUNIICIPAL ENTENDU L'EXPOSÉ DE LA PRÉSIDENTE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- APPROUVE et VOTE à l'unanimité le compte administratif 2023 du budget du service de l'eau de Pithiviers le Vieil en parfaite concordance avec le compte de gestion

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

LE MAIRE,

P. CHALINE

